

Interpellation présentée par le député :
M. René Desbaillets

Date de dépôt : 3 janvier 2012

Interpellation urgente écrite

Prolongement du TCO B jusqu'à Vailly : comment la DGM entend-elle assurer la fluidité du trafic sur les routes de Chancy et d'Aire-la-Ville ?

Le prolongement de la ligne de tram (TCOB) de la Croisée de Conflignon jusqu'au lieu-dit Vailly va occasionner d'importants travaux sur une partie de la route de Chancy, notamment entre l'entrée de l'autoroute et le croisement route de Chancy / route d'Aire-la-Ville.

Ce tronçon de route, aujourd'hui à 3 voire 4 voies à certains endroits, est emprunté dans une proportion très importante par des véhicules professionnels (camions, camionnettes) venant ou allant en direction de Chancy (sable, gravier, matériaux de démolition à recycler) de la zone industrielle du Bois-de-Bay (entreprises de construction et déconstruction) de Chatillon (déchets organiques) ou encore de Verboix (Cheneviers, barrage hydroélectrique) par la route d'Aire-la-Ville.

La grande majorité de ces véhicules entrent ou sortent de l'autoroute par l'échangeur de Bernex.

Nul doute que nous nous dirigeons vers une « cacophonie » gigantesque dans le secteur, durant les travaux de pose des voies, voire fort probablement après ces travaux, par la diminution du nombre de voies réservées au trafic routier.

Mes questions, partagées par de nombreuses entreprises de la région de la Champagne et du Mandement, sont les suivantes :

Quels aménagements provisoires ou pérennes sont envisagés par la DGM pour éviter cette « gabegie » programmée ?

Une desserte provisoire ou pérenne reliant directement la route d'Aire-la-Ville (aux environs du chemin des Olliers) à l'échangeur de Bernex, en tenant compte du probable déménagement de l'OCAN dans le secteur, ne serait-elle pas la bienvenue pour assurer un accès efficace à l'autoroute de contournement ?